

SLOW

Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche
Délibérations du Conseil Communautaire
Séance du 24 septembre 2024
Convocation du 17 septembre 2024

N° 2024_09_001

Objet : Economie - Adhésion à la Maison de l'Emploi et de la Formation (MDEF) 2024

Le 24 septembre 2024 à 18h00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni, à LANAS salle Papillon sous la présidence de Luc PICHON, président en exercice.

Présents : Luc PICHON, Claude AGERON, Richard ALZAS, Jean-Claude BACCONNIER, Claude BENAHMED, Thierry BESANCENOT, Vincent CERVINO, Jocelyne CHARRON, Sylvie CHEYREZY, Guy CLEMENT, Nicolas CLEMENT, Bernard CONSTANT, Jean-Claude DELON, Max DIVOL, Sylvie EBERLAND, Patrice FLAMBEAUX, Nadège ISSARTEL, Louise LACOSTE, Gérard MARRON, Guy MASSOT, Jean-Yvon MAUDUIT, Simone MESSAOUDI, Patrick MEYCELLE, Monique MULARONI, Françoise PLANTEVIN, Anne-Marie POUZACHE, Yvon VENTALON, Nathalie VOLLE, Guy CHARMASSON (suppléant de Jacques MARRON)

Absents : Nicole ARRIGHI, Lison BOICHUT, Françoise HOFFMAN, Jacques MARRON, Maryse RABIER

Pouvoirs Antoine ALBERTI à Vincent CERVINO, Denise GARCIA à Nicolas CLEMENT, Yves RIEU à Anne-Marie POUZACHE, René UGHETTO à Richard ALZAS

Secrétaire de Séance : Guy MASSOT

Nombre de membres en exercice : 37 - nombre de membres présents : 29
Nombre de pouvoirs : 4 - nombre de suffrages exprimés : 33
Vote contre : pour : 33 abstention :

Claude BENAHMED, vice-président à l'économie et au tourisme, expose les missions de la Maison de l'emploi et de la Formation (MDEF) notamment celle liée à l'appui aux ressources humaines pour les petites entreprises et celle liée aux clauses sociales dans les marchés publics et leur application.

Le **vice-président** précise que la convention a pris fin au 31 décembre 2023 et qu'il convient dès lors de la renouveler.

Le **vice-président** précise que cette adhésion pour l'année 2024 implique une contribution financière de 6 145 €.

Le **président** invite les membres à se prononcer sur ce point.

Le **Conseil Communautaire**, entendu l'exposé et après délibéré,
A l'unanimité, des membres présents et représentés

Autorise le Président à signer l'ensemble des documents relatifs à l'adhésion de la communauté de communes des Gorges de l'Ardèche à la Maison de l'emploi et de la formation.

Le Président

Luc PICHON

Le Secrétaire de séance

Guy MASSOT

